



Antibac B Highly-soluble chlorinated sanitizer

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2018-01-03

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Antibac B Highly-soluble chlorinated sanitizer
Code du produit:	08514210, 08514270
FDS #:	MS0800628
Utilisation recommandée:	• Agent désinfectant • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
Siège social aux États-Unis
Diversey, Inc.
P.O. Box 19747
Charlotte, NC 28219-0747
Phone: 1-888-352-2249
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : www.diversey.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3



Mention d'avertissement:

Avertissement.

Déclarations sur les risques et la sécurité

CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES ET DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE.
Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Éviter de respirer les émanations. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Appeler

immédiatement un Centre Antipoison ((1-800-851-7145)) ou un médecin en cas de malaise. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: La substance peut se décomposer et libérer de l'oxygène lors de son exposition à l'humidité ou dans des conditions d'entreposage où la température dépasse 49°C (120°F). Se reporter aux rubriques 5 et 7.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ 0.125%

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Chlorure de sodium	7647-14-5	30 - 40%
Sulfate de sodique	7757-82-6	20 - 30%
Dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	20 - 30%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Les contenants qui paraissent non-endommagés à part le fait que leur extérieur est humide doivent être complètement séchés avant d'être ouverts; dès qu'ils sont ouverts, il faut les inspecter sur-le-champ. NE PAS tenter de resceller les contenants contaminés

Moyen d'extinction approprié
Dangers spécifiques

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié. Arroser avec de l'eau. La substance peut se décomposer et libérer de l'oxygène lors de son exposition à l'humidité ou dans des conditions d'entreposage où la température dépasse 49°C (120°F). La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

En cas de déversement : balayer et mettre dans un contenant aéré aux fins d'élimination. Si la substance devient humide ou mouillée, ne pas resceller le contenant. Si possible, isoler le contenant à l'air ambiant ou dans un endroit bien aéré. Éliminer immédiatement les emballages ou palettes mouillés ou endommagés. Innonder l'aire de grandes quantités d'eau. Méthodes de nettoyage - déversement important. Cette substance est toxique pour les poissons. Ne pas la décharger dans les lacs, rivières, étangs ou eaux publiques à moins d'autorisation NPDES. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Resceller le contenant afin d'empêcher la contamination due à l'humidité. Ne pas laisser de l'eau pénétrer dans le contenant. S'il entre de l'eau dans le contenant, ne pas le resceller. Enlever le produit humide du contenant et en assurer l'élimination adéquate. (Se reporter à la rubrique 6.). Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter l'inhalation de la poussière. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et produire des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Entreposer dans un lieu sec et frais à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas empiler ou entreposer en contact avec des matières incompatibles telles que substances combustibles, oxydables ou acides. Entreposer dans un endroit bien aéré. AVERTISSEMENT DE TEMPÉRATURE : Les matières peuvent se décomposer, libérant de l'oxygène, lorsqu'elles sont mouillées ou exposées à des conditions de température supérieures à 49 °C (120 °F), ce qui peut causer un incendie. ENTREPOSAGE : •Garder le conteneur fermement scellé. •Ne pas empiler les palettes à deux niveaux. •Ne pas entreposer ni expédier à proximité des substances inflammables, des oxydants ou des acides. •Ne pas exposer à une chaleur supérieure à 49 °C (120 °F). •Éliminer immédiatement les emballages ou palettes mouillés ou endommagés.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Chlorure de sodium	7647-14-5	-	-
Sulfate de sodique	7757-82-6	-	-
Dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	-	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection des yeux: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: poudre	Couleur: Turbidité Opaque, primaire Blanc
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.	Odeur: primaire Chlore
Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: indéterminé	Température de décomposition: Indéterminé Sans objet.
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.	Solubilité: partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.	Densité relative (relativement à l'eau): Pas d'information disponible.
Densité Pas d'information disponible.	Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Masse volumique apparente 1.30	Pression de vapeur: Pas d'information disponible.
Point d'éclair NA (powder)	Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Viscosité: Pas d'information disponible.	Phosphore élémental: 1.2 % by wt.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0 %	pH Sans objet.
Inflammabilité (solide ou gaz): Ininflammable	La corrosion des métaux: Non applicables aux solides
Sustained combustion: Sans objet.	
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé @ 0.125%	
pH de la solution diluée 5.0 5 > 200 > 93.3	
% COV par poids ds la dilution d'emploi 0	

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Instable à des températures et pressions élevées.
Produits de décomposition dangereux	Oxygène.
Matières à éviter	Acides forts. Agents réducteurs. Matières inflammables. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants).
Conditions à éviter	En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Exposition prolongée à une température supérieure à 49 °C (120 °F). Ne pas laisser de l'eau s'infiltrer dans le contenant.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Pas d'information disponible.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 2000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >20

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Les déchets des pesticides sont hautement dangereux. L'élimination inadéquate de la bouillie de pulvérisation ou de l'eau de rinçage excédentaire des pesticides constitue une violation de la loi fédérale. S'il s'avère impossible d'éliminer ces pesticides conformément aux directives sur l'étiquette, communiquer avec le ministère de l'Environnement fédéral ou provincial ou avec toute autre agence environnementale pour obtenir des conseils concernant l'élimination des déchets dangereux. Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):

Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Éliminant du contenu :

Les exigences pour l'élimination des pesticides varient selon le format du produit conditionné et le type de produit. Les désinfectants et les assainissants sont des formes de pesticides. Se reporter à l'étiquette du produit pour les instructions d'élimination complètes. Toujours assurer l'élimination conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Déscription du voie maritime connaissance UN3077, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., (sodium dichloroisocyanurate), 9, III, MARINE POLLUTANT

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA).

Réglementation des É.-U.

EPA Reg. No. : 875-89

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers qui sont obligatoires pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes de produits chimiques qui ne sont pas des pesticides en milieu de travail. L'information sur les dangers telle que requise sur l'étiquette des pesticides est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide comprend également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi

DANGER: CORROSIVE. Causes irreversible eye damage. Causes skin irritation. Harmful if swallowed, inhaled or absorbed through skin. Do not get in eyes, on skin or on clothing. Wear goggles, face shield or safety glasses. Wash thoroughly after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove contaminated clothing and wash before reuse. ENVIRONMENTAL HAZARDS: This pesticide is toxic to fish and aquatic organisms. PHYSICAL AND CHEMICAL HAZARDS: STRONG OXIDIZING AGENT: Use only clean, dry utensils and mix only with water. Mixing with other chemicals or gross filth (feces, urine, etc.) will start a chemical reaction resulting in the release of toxic gas, heat, and possible fire. If water or moisture enters the product container, harmful or irritating chlorine-containing gases will slowly be released by decomposition.

CERCLA/ SARA

Antibac B
Highly-soluble chlorinated sanitizer

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 2

Produit Dilué:

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2018-01-03

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.